

Matinée de formation "Savoir rouler à vélo" au centre de loisirs de Condom animée par l'UFOLEP



Matinée de formation "Savoir rouler à vélo" au centre de loisirs de Condom animée par l'UFOLEP

Une matinée de formation "Savoir Rouler à Vélo" a été proposée aux enfants du centre de loisirs de Condom ce mardi 9 août.

Le dispositif **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** fait suite à la volonté du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse de développer les savoirs sportifs fondamentaux et d'améliorer la sécurité des enfants.

Le SRAV a pour but de permettre aux enfants d'acquérir une autonomie dans les déplacements à vélo en amont de leur entrée au collège.

En plus de l'apprentissage de la conduite et des règles de sécurité, il y a un vrai enjeu autour des problématiques de mobilité douce et de respect de l'environnement.

Cette mesure a été mise en place sous l'impulsion du Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), elle fait partie du Plan Vélo lancé par le Gouvernement en 2018.

Ainsi, le « **Savoir Rouler à Vélo** » permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

Devenir autonome à vélo,

Pratiquer quotidiennement une activité physique,

Se déplacer de manière écologique et économique.

Les interventions se déroulent en trois blocs :

Étape 1 : Savoir Pédaler

Maîtriser les fondamentaux du vélo : trouver son équilibre et savoir **pédaler, tourner, freiner**.

Étape 2 : Savoir Circuler

Apprendre à rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

Étape 3 : Savoir Rouler à Vélo

Circuler en situation réelle pour apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Une attestation de réussite est remise aux enfants à l'issue de cette formation.



Le département du Gers a pour spécificité d'être un département en quasi-totalité identifié en zone rurale.

Seules les communes d'Auch, L'Isle-Jourdain et leur périphérie immédiate ne sont pas des zones de revitalisation rurale (ZRR). Cela implique une faible densité de population, une population dispersée et un niveau d'équipements (pistes cyclables) relativement faible.

Cependant, de nombreuses écoles ou centre de loisirs réalisent des activités vélos, avec ou en dehors du cadre « savoir rouler à vélo » afin d'en développer la pratique auprès d'un jeune public.

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) est une fédération agréée par le ministère des Sports dont une des missions est de pouvoir accompagner les clubs affiliés dans leur volonté d'actions pédagogiques.

Ainsi, pour développer le « Savoir Rouler à Vélo » et inciter ses clubs affiliés à entrer dans cette dynamique, l'UFOLEP du Gers met en avant :

Des interventions en centre de loisirs et communautés de communes pour proposer des sensibilisations à la Sécurité Routière (ateliers, quiz, parcours de maniabilité, de lenteur, vitesse, slalom, etc...), en lien avec l'USEP 32, pour plus de 600 enfants sur l'année entière.

Des interventions également auprès de publics « vulnérables » pour lever un frein à la mobilité : remise en selle avec des demandeurs d'asile, des femmes victimes de violence...

Une formation des animateurs de l'UFOLEP 32 au Brevet Fédéral Animateur École de Vélo en 2021 afin d'accompagner au mieux les jeunes de leurs clubs.

L'organisation de journées événementielles regroupant plusieurs dizaines d'enfants de différentes associations.